

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES
ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE REGIONALE ET DU LYCEE AGRICOLE DE ROUFFACH
A ROUFFACH LE 8 SEPTEMBRE 2013**

L'Assemblée Générale statutaire de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Régionale et du Lycée Agricole de Rouffach, appelée à statuer sur l'exercice 2012, s'est réunie, sous la présidence d'André LAUG, le dimanche 8 septembre 2013.

A l'ordre du jour figuraient les points suivants :

- ouverture par le Président
- adoption du procès-verbal du 9 septembre 2012
- rapport d'activité par le Secrétaire Général
- présentation des comptes de l'exercice 2012 clos au 31 décembre par le Trésorier
- rapport des Commissaires aux Comptes
- fixation de la cotisation annuelle
- renouvellement des membres du Comité
- le mot du représentant du Lycée
- clôture de l'Assemblée Générale par le Président.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT :

Le Président André LAUG, après avoir ouvert la séance à 10 heures 30, souhaite la bienvenue à tous les participants. Il présente les excuses du Secrétaire, retenu en Bretagne. Il fait observer une minute de silence pour Georges MONNET, qui fut membre du Comité.

ADOPTION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 SEPTEMBRE 2011 :

A la demande du Président, le P.V. est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE :

En l'absence du Secrétaire, le Président donne lecture du rapport d'activité. Il fait part des travaux du Comité, de la préparation du voyage en Belgique et de la participation à la Journée Portes Ouvertes du Lycée.

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE :

Les comptes sont présentés par André BAUR, Trésorier.

RAPPORT DES COMMISAIRES AUX COMPTES :

Joseph LANDMANN et Henri WEISS certifient l'exactitude des comptes présentés et engagent l'Assemblée à approuver les comptes.

Mise aux voix par le Président : l'Assemblée Générale, par un vote émis à l'unanimité, approuve les comptes de l'exercice.

L'Assemblée Générale reconduit Joseph LANDMANN et Henri WEISS pour une nouvelle durée d'un an.

FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE :

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale reconduit la cotisation annuelle, à savoir 16 € pour les membres actifs et 8 € pour les membres sortis du Lycée depuis moins de cinq ans.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE :

Michel PRIEUR annonce les noms des sortants, à savoir André KAPPLER, Aimé LICHTENBERGER, Guy GUTHMANN et André LAUG. A défaut d'autres candidats, ils sont réélus par l'Assemblée Générale.

Sont élus en plus : Sophie SCHNEIDER, présentée pour remplacer André BAUR, qui annonce qu'il quitte ses fonctions,

et Martin BIRGAENTZLE. André BAUR est ovationné pour services rendus à l'Amicale.
Est élue en plus, Nicole FROBERGER, en remplacement de Michel BOURGEOIS.

LE MOT DU REPRESENTANT DU LYCEE :

M. NUSSBAUMER, arrivé entretemps, dresse la paysage du Lycée après la rentrée et répond à toutes les questions posées par l'Assemblée. Il conclut en invitant les Anciens au vin d'honneur servi par le Lycée.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président André LAUG remercie M. NUSSBAUMER.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt la séance.

Fait à Rouffach, le 9 septembre 2013

Le Président